Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-200039204-20250616-CC_2025_146-DE

LACQ ORTHEZ
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Réunion du 16 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 72
Nombre de votants : 91

L'an deux-mille vingt-cinq, le seize juin à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Didier AYALA-BARON (Suppléant de Patrick GALOPIN), Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ (Pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Lucien PRAT), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Nada GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Loïc COUTRY (Pouvoir à M. Francis LARROQUE), Bernard GOBERT (Pouvoir à Philippe ARRIAU), Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Françoise DANDIEU (Pouvoir à Mme Hélène BOURDEU), Jacques CLAVÉ (Pouvoir à M. Gilles LÉVÊQUE), Véronique ETCHART (Pouvoir à M. Alain LENGLET), Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY (Pouvoir à Mme Emilie DARSAUT), Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Gérard IRIART), Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Marc DESPLAT (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Pierrette DOMBLIDES (Pouvoir à M. Luis Miguel CONEJERO, Céline LEMBEZAT (Pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (Pouvoir à M. Robert HAGET), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-200039204-20250616-CC_2025_146-DE

RAPPORT N° 2 : GIP CHEMPARC : ÉVOLUTION DES STATUTS ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Rapporteur : M. Didier REY

Le GIP Chemparc a souhaité faire évoluer sa gouvernance et toiletter ses statuts qui n'avaient pas été revus depuis 2013. Aussi, il a pris les conseils d'un avocat spécialisé dans les GIP pour proposer de nouveaux statuts à ses membres.

Si la prise d'une délibération pour approuver les nouveaux statuts n'est pas nécessaire, il nous est demandé de désigner les représentants qui passent de 1 en conseil d'administration et 4 en assemblée générale à 2 titulaires et 2 suppléants.

ÉVOLUTION DES STATUTS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2025, le GIP Chemparc a approuvé à l'unanimité la modification de ses statuts. Ils intègrent désormais les évolutions législatives et règlementaires prises depuis 2013 (dont les impacts de la loi NOTRe sur le Département) et les changements sur l'organisation collective pour une gouvernance plus efficiente.

Ainsi, les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général peuvent désormais être exercées par la même personne ; aussi, le poste de directeur devient celui de président directeur général (PDG). Il est accompagné de 4 vice-présidents élus pour 3 ans renouvelables au sein de l'instance du bureau.

Les sociétés porteuses de projets peuvent désormais devenir membres de droit, après réservation de foncier ou prise de bail.

Les statuts introduisent un règlement financier qui prévoit les contributions financières des membres. La contribution des membres de droit est obligatoire. Les entreprises, en fonction de leur effectif, les porteurs de projets, les associations, les collectivités et les organisations syndicales sont invités à verser une cotisation annuelle pour bénéficier de leur qualité de membre.

Les membres partenaires à jour de leur cotisation peuvent avoir une voix consultative en assemblée générale.

Le conseil d'administration compte désormais 2 représentants permanents de la communauté de communes de Lacq-Orthez (contre 1 précédemment) dotés d'une voix délibérative chacun.

ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

La délibération du 17 juillet 2020 relative à la désignation de représentants de la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein des associations, de syndicats mixtes et autres organismes (L2121-33) désignait Didier REY comme titulaire au conseil d'administration et Patrice LAURENT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel DUPUY et Christian LOMBART à l'assemblée générale.

La refonte des statuts nous impose de revoir cette configuration et de désigner 2 titulaires et 2 suppléants pour représenter la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein du futur conseil d'administration du GIP Chemparc.

Il vous est proposé de désigner comme titulaires Patrice LAURENT et Didier REY et comme suppléants Michel DUPUY et Christian LOMBART.

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-200039204-20250616-CC_2025_146-DE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de prendre acte** des évolutions statutaires actées le 10 avril 2025,
- **de valider** la désignation de Patrice LAURENT et Didier REY comme titulaires et de Michel DUPUY et Christian LOMBART comme suppléants.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ - 64150 MOURENX -

Patrice LAURENT